

Philippe FOLLIOT

Député du Tarn
Secrétaire de la commission
de la défense et des forces armées

Réf : PF/JH/02-13-041

Monsieur Guillaume GAROT

Ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire et de la Forêt, chargé
de l'Agroalimentaire
Hôtel de Villeroy
78, rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 21 février 2013

Monsieur le Ministre, 

L'affaire de la viande de cheval retrouvée, entre autres, dans les plats préparés de la marque de surgelés « Findus » secoue le monde agroalimentaire français et européen. S'il ne s'agit pas ici d'incriminer telle ou telle entreprise, mais de porter un jugement de valeur sur un comportement lié à une tromperie sur la nature du produit vendu, il me semble nécessaire que vous nous apportiez un éclairage sur un certain nombre de points relatifs à ce sujet.

S'il s'agit, dans ce cas-là, d'un scandale économique, financier et éthique, notamment dû à la désinformation du consommateur, nous ne pouvons affirmer que cette affaire soit un scandale sanitaire tel qu'on pourrait le croire. En effet, si les clients ont été abusés sur le type de viande consommée et sur l'origine de celle-ci, en aucun cas, le produit semble impropre à la consommation. Ainsi, je m'interroge sur le traitement réservé aux différents produits retirés de la vente.

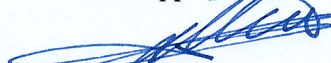
Je sais et je reconnais votre engagement contre le gaspillage alimentaire. Vous avez, le jeudi 6 décembre 2012, lancé un large plan anti-gaspillage en créant six groupes de travail afin de réfléchir à un « Pacte national contre le gaspillage alimentaire », prévu pour juin 2013, dans l'optique de réduire de moitié le gaspillage dans notre pays. Si j'attends avec impatience vos mesures concernant cette problématique, je ne peux que me féliciter de cette démarche qui me paraît primordiale aujourd'hui. En effet, j'ai moi-même déposé une proposition de loi en janvier 2013 relative à la gestion locale des surplus alimentaires qui va dans ce sens.

Ainsi, c'est dans cette optique que je souhaite être informé de ce qui a été fait des produits à base de viande de cheval retirés de la consommation, produits qui, je le rappelle ne semblaient pas impropres à la consommation.

Sachant pouvoir compter sur votre implication dans ce sujet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à toi.

Philippe FOLLIOT



Député du Tarn